RCS : ST PIERRE DE LA REUNION
Code greffe : 9742

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00016
Numéro SIREN : 808 564 736
Nom ou dénomination : ABC ENTRETIEN SUD

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2022 sous le numéro de dépôt 641

ABC ENTRETIEN SUD

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 13bis Chemin Eliar Laude - Basse Terre
97410 Saint Pierre
808 564 736 RCS Saint Pierre

Transformation de
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
en
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE
(art. 223-43 du code de commerce)
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
(art. 224- 3 du code de commerce)

Rapport du commissaire aux comptes sur la situation financière et la transformation de ABC ENTRETIEN SUD

Aux associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société désigné en application de l'article L. 223-43 par décision de la société, j'ai établi le présent rapport afin :
– de vous présenter mon analyse de la situation de votre société en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce
– de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Mon analyse des projets de comptes annuels au 31/12/21 et des événements postérieurs ne fait pas ressortir de déséquilibre économique et financier.

Mission du commissaire aux comptes sur la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :
– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthode comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Denis de la Réunion,
le 7 février 2022

Pour la société DEDRICHE BEDIER et Associés,
commissaire aux comptes,

Janick BEDIER

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES S.A.S
Commissariat aux Comptes
149 Rue Jules Auber 97400 Saint Denis
Tél : 0262 21 66 11 - Email : audit@dedriche.com